

## CONSEIL COMMUNAL CENTRE

### RELEVÉ DE DÉCISIONS RÉUNION RESTREINTE DU 5 OCTOBRE 2017

#### **- Point sur la demande de l'association Des Familles Extraordinaires (plantation de deux arbres au Square Pineau)**

Monsieur PENE, Conseiller Municipal délégué aux Espaces Verts, annonce que l'association plantera deux charmes le 21 octobre 2017 entre 10 et 11 heures dans le square Pineau au niveau du petit bosquet existant près de la fontaine afin d'étoffer la haie de charmes.

Les membres du Conseil Communal sont bien entendu invités à cette manifestation.

#### **- Présentation du projet définitif des Halles du centre-ville**

A l'aide du support visuel ci-joint, il est indiqué aux membres du Conseil Communal Centre que le permis de construire a été déposé mi-septembre et que le début des travaux est programmé pour début janvier. Monsieur COUSIN, chargé de mission Développement Economique de la Ville de Talence rappelle certains éléments de la procédure :

- Comme il s'agit d'un terrain public, il est nécessaire de le déclasser du domaine public. C'est pour cela qu'une clôture va être posée tout autour de l'emprise pour ceinturer l'ensemble du périmètre.
- L'ouverture de l'équipement est prévue pour octobre – novembre 2018.
- Deux entités distinctes vont intervenir sur ce bâtiment : l'un pour le gérer, l'autre pour l'exploiter.

Il est précisé que l'ensemble de la partie technique du futur bâtiment sera en toiture végétalisée. Cependant le projet a dû être modifié par rapport à la réflexion d'origine vers un bâtiment propre car l'architecte des Bâtiments de France a refusé l'intégration de panneaux solaires sur celui-ci.

Concernant les commerces qui s'installeront dans la halle, Monsieur COUSIN fait savoir que l'exploitant s'est engagé à consulter l'ensemble des commerçants Talençais potentiellement concernés pour intégrer les halles (même ceux intervenant le mercredi sur le marché fermier).

Il y aura entre 15 et 18 stands qui seront intégralement destinés à des métiers de bouche (maraîchers, poissonneries, bouchers ...). Il est également retenu le principe de doubler les postes (deux commerces par activité).

Un cahier des charges va être élaboré, puis les consultations des commerçants s'enchaîneront pour déterminer les attributions. L'exploitant proposera certainement aux Conseillers Communaux de choisir un des commerces.

Pour rappel, le but de cette halle est de compléter l'offre des commerces du centre-ville et contrairement aux rumeurs qui circulent, le marché du mercredi ne sera pas supprimé.

Le stationnement existant sur l'esplanade du Forum sera conservé, il sera légèrement déplacé vers la Résidence Les 3 Nobel.

En terme d'horaires, ceux-ci seront à déterminer, mais selon toute vraisemblance, cet équipement sera ouvert de 8 H à 14 H tous les jours sauf les lundis et il est envisagé une ouverture de 16 H à 20 H ou 22 H pour les vendredis ou samedis.

Ce projet, pour Monsieur GOYER, suscite de l'espoir, mais aussi des inquiétudes. C'est le moment de les exprimer dans la mesure où le porteur de projet est très ouvert. Aussi, il est décidé à l'unanimité d'organiser une réunion publique début décembre dans l'auditorium du Forum des Arts et de la Culture pour présenter aux Talençais le projet de Halles du centre-ville.

### **- Point sur l'aménagement du Square Pineau**

La manifestation associant le Centre Animation Jeunesse, le Comité de quartier Poste-Mairie et le Conseil Communal Centre initialement prévue le 7/10/2017 est repoussée au 28/04/2018 en raison d'un événement indépendant de la volonté des participants.

En ce qui concerne les aménagements du Square Pineau, il est remonté par les membres du Conseil Communal que la largeur du boulo-drome n'est pas convenable. Il est impératif que les dimensions soient de 4,5 m x 13 m.

Il manque des jeux d'enfants et l'oeuvre d'art, présente dans le square qui représente une coquille Saint Jacques, est cassée.

Il a été décidé que des dépenses supplémentaires sont générées par rapport à ce qui avait été prévu sur le budget 2016. Donc, le surplus de dépense sera impacté sur le budget 2018. Le montant de ce dépassement sera indiqué lors d'une prochaine réunion.

### **- Réflexion sur l'aménagement du délaissé de Bordeaux Métropole situé à l'angle de l'Allée du 7ème Art et du Cours de la Libération**

Il s'avère que cet espace appartient à la Société Gaumont, bientôt Société UGC, et non à la Métropole. Il est proposé par les conseillers communaux de rencontrer la nouvelle direction du cinéma afin de lui faire remonter les propositions du Conseil Communal Centre, notamment l'implantation d'arceaux à vélos sur cet espace. La proposition est acceptée et un rendez-vous va être sollicité pour janvier 2018 avec ce nouveau partenaire.

### **- Questions diverses**

- Retours sur le fonctionnement du réseau TBM : Une réunion des 5 Conseils Communaux est programmée le 28 novembre 2017. TBM viendra à l'initiative de Monsieur Guillaume GARRIGUES, conseiller municipal, conseiller communautaire en charge des transports en commun, pour présenter un bilan du réseau qui rayonne sur le territoire de la ville.

A cet effet, les Conseillers Communaux sont invités à faire part de leurs remarques, tant positives que négatives. Ils peuvent d'ores et déjà adresser à Monsieur François DELPEUCH leurs observations ainsi que celles des habitants de leur quartier à ce sujet (adresse électronique [cc.centre@talence.fr](mailto:cc.centre@talence.fr)).

- Accord des Conseillers communaux pour installer un distributeur de sachets de ramassage des déchets canins en bordure de propriété de la Résidence Les Grands Chênes, à l'angle des rues Lamartine et Suzon.

- Afin de préparer au mieux la manifestation du 28/04/2018, il est retenu le principe de créer au sein du Conseil Communal :

- une commission Restauration
- une commission Animations
- une commission technique

Chacune sera chargée dans sa partie de définir au mieux l'organisation de l'événement. Les membres du Conseil Communal vont être sollicités par mail pour s'inscrire dans une de ces commissions.